



ÉMEUTES À LIMOGES : DU SURSIS POUR " L'ESPOIR" DU BASKET FRANCAIS



SOUS LES PAVÉS, LE PARQUET

Impliqué dans une altercation dans un restaurant, le jeune homme âgé de 21 ans, dont l'anonymat est étrangement préservé, a participé aux émeutes survenues dans le quartier du Val de l'Aurence, à Limoges, dans la nuit du 1er au 2 août. Ce dernier a été reconnu coupable de violence en réunion avec arme après avoir jeté des pierres sur les forces de l'ordre.

Alors qu'il RECONNAIT les faits, et avoue son implication dans ces violences urbaines, son avocat a plaidé « un abandon de la République » et de son client ce soir-là lié à des « angoisses » et à une « décompression » suite à la responsabilité du foyer qu'il porte sur les épaules....

Quid de l'image des valeurs du sport renvoyée aux jeunes par celui qui a déjà toutes les bases pour faire un bon "meneur" et se "démarquer" ailleurs que sur les parquets, sans oublier ses soutiens ?



INTERDICTION DE SÉJOUR dans le quartier pour celui qui vit aux ETATS-UNIS !?

UN TIR RATÉ POUR LA JUSTICE